Royaume du Maroc Université Mohammed Premier Présidence



المملكة المغربية جامعة محمد الأول الرئاسة

Avis de concours

L'Université Mohammed Premier organise, au profit de ces établissements universitaires, le 17/01/2016 des concours pour le recrutement de sept administrateurs de troisième grade, et un administrateur de deuxième grade dans les spécialités suivantes:

•			
Etablissements Universitaires	Grade	Spécialités	Nombre de postes
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion -Oujda- Complexe Universitaire BP 658 Oujda principale 60000	administrateur troisième grade	علوم الإعلام	01
Faculté des Sciences et Techniques Al Hoceima BP : 34 Ajdir - Al Hoceima 32003	administrateur troisième grade	Economie	01
	administrateur troisième grade	Informatique	01
	administrateur troisième grade	chimie	01
Faculté Pluridisciplinaire Nador BP : 300 Selouane 62700 Nador	administrateur troisième grade	علوم الفيزياء	02
	administrateur troisième grade	العلوم القانونية	01
Ecole Nationale des Sciences Appliquées — Al Hoceima BP : 3 Ajdir - Al Hoceima 32003	administrateur deuxième grade	Economie	01

* Administrateur troisième grade

Sont autorisés à se présenter à ce concours les candidats marocains titulaires d'une licence, d'une licence d'études fondamentales, d'une licence professionnelle ou d'un diplôme reconnu équivalent.

* administrateur deuxième grade

Sont autorisés à se présenter à ce concours les candidats marocains titulaires d'un Diplôme d'Etudes supérieures approfondies, d'un Diplôme d'Etudes supérieures Spécialisées, d'un Master, d'un Master spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent,

• Le dossier de candidature doit contenir :

- 1- demande manuscrite adressée à Monsieur le chef d'établissement concerné;
- 2- Photocopie légalisée du diplôme;
- 3- Photocopie légalisée du Baccalauréat;
- 4- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale;
- 5- Curriculum vitae;
- 6- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat;
- 7- Autorisation pour les candidats fonctionnaires.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'établissement universitaire concerné avant le 02/01/2016, délai de rigueur.

